



Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.



LES PHARMACIES AFFILIÉES À PROXIM VOUS OFFRENT LA POSSIBILITÉ DE VOUS FAIRE VACCINER CONTRE LA GRIPPE.



Prenez rendez-vous sans tarder auprès de l'un de nos professionnels de la santé!



2 façons faciles pour prendre rendez-vous

- 1) Visitez le groupeproxim.ca
- 2) Sur l'appli mobile Proxim

VOTRE CARNET DE VACCINATION EST-IL À JOUR?

D'autres vaccins', comme ceux contre le zona, la pneumonie à pneumocoque, le virus du papillome humain et le tétanos pourraient vous être offerts en pharmacie. Informez-vous en succursale!

PHARMACIENS DANS L'ÂME.

* Les places sont limitées. Ces vaccins peuvent ne pas convenir à certaines personnes. Certaines conditions et des frais peuvent s'appliquer. Consultez votre professionnel de la santé pour plus d'informations. Les critères de gratuité des vaccins sont établis par le gouvernement.

